

ACTUALITÉ

26/03/2021

NASSOGNE – JUDICIAIRE

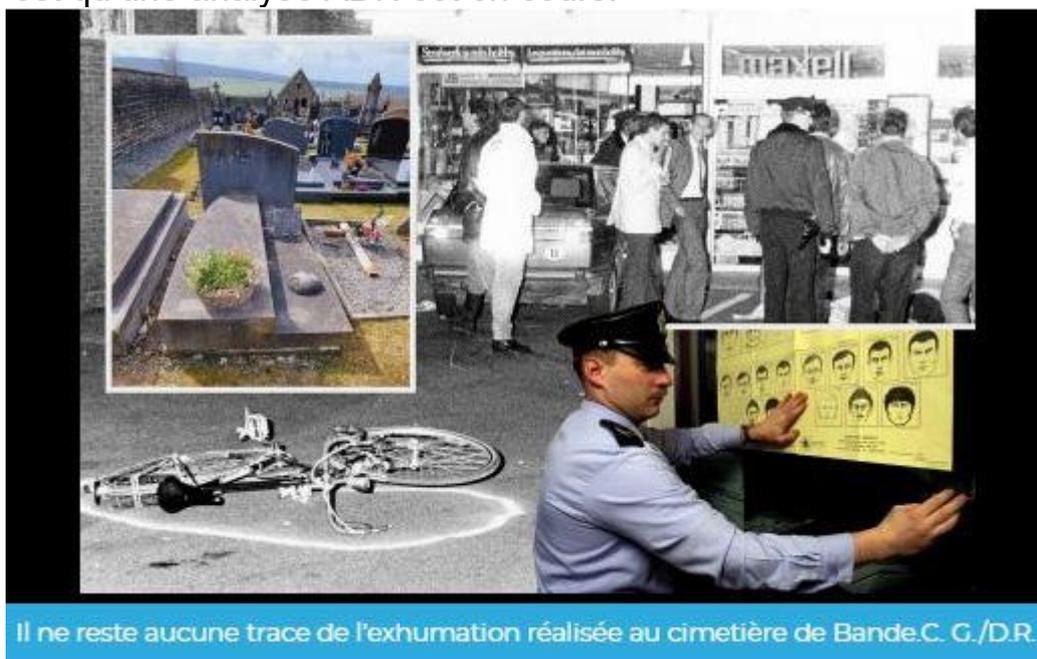
Tueurs du Brabant : un corps exhumé à Bande

Un citoyen de Nassogne, ancien mercenaire, décédé en 2002, serait lié à un potentiel trafic d'armes

CLÉMENT GLESNER

Il ne reste aucune trace de l'exhumation réalisée au cimetière de Bande.C. G./D.R.

Un citoyen de Nassogne a-t-il joué un rôle dans l'affaire des Tueurs du Brabant ? Si rien ne permet de l'affirmer, toujours est-il qu'un corps a été exhumé et qu'une analyse ADN est en cours.



Depuis près de trois semaines, la rumeur enfle dans le petit village de Bande, en province de Luxembourg. L'exhumation d'un corps au sein du cimetière local est le sujet de toutes les discussions. Pourtant, l'opération se voulait discrète. Il aura fallu quelques badauds venus se recueillir auprès d'un proche pour trahir le dispositif déployé. Alors qu'un agent de police gardait le grillage

pour maintenir l'opération sous surveillance, deux membres de la police judiciaire accompagnaient un fossoyeur pour exécuter l'excavation de la dépouille.

Le corps reviendra le lendemain. Sur place, plus aucune trace de la manœuvre. Il ne reste que les racontars ouvrant autant de questions que d'hypothèses. Et si cette exhumation avait un lien avec la plus vaste enquête criminelle belge non élucidée ? Et si le défunt avait un quelconque lien avec l'affaire des Tueurs du Brabant ? L'hypothèse est folle. Improbable. Presque déraisonnable. « Et si l'on a entendu ce bruit dans la commune, je préfère rester prudent. Ce dossier est tellement délicat que je ne veux en aucun cas alimenter ce bruit », nous confiait Marcel David, échevin en charge des cimetières sur la commune de Nassogne. Il revenait sur cette opération : « On ne m'a rien expliqué. Juste qu'il s'agissait d'une opération réalisée dans le cadre d'un dossier top secret. »

Mais petit à petit, le secret est éventé. La piste reliant cette exhumation au dossier « Tueurs du Brabant » prend chair. Le parquet fédéral, en charge de la communication de ce dossier apporte un premier élément : « Une exhumation réalisée en présence de la police judiciaire ? C'est fort probable que ça ait un lien avec ce dossier. »

Et pour cause, depuis un an, le dossier est remis à plat. Les cartes sont rebattues et la stratégie a changé. À quatre ans de voir le dossier balayé par la prescription judiciaire, « une vingtaine d'enquêteurs travaillent sur cette affaire. Ils relisent le dossier page par page et relèvent chaque nom cité et lié de près ou de loin à cette affaire ».

L'objectif est simple : recenser l'ADN de ces potentiels protagonistes et espérer les faire correspondre avec les quelques traces conservées sur des pièces à conviction. Aujourd'hui, pas moins de 500 tests ADN ont été réalisés. Mais tous les interlocuteurs ne sont plus de ce monde, d'où la nécessité d'exhumer certains corps. Pour l'heure, une dizaine d'ADN ont dû être relevés de la sorte.

René Noël, le mercenaire

Une source proche du dossier vient lever le doute entourant cette exhumation à Bande : « Cette opération est bien en lien avec l'enquête ouverte sur les Tueurs du Brabant. » À la relecture du dossier, le nom de René Noël est apparu. Le citoyen de Nassogne, décédé en 2002, était alors cité dans le cadre d'un trafic d'armes qui aurait pu servir les tueurs.

Avant de se retrouver à la tête du restaurant familial à Marche, l'homme était mercenaire. Il avait servi au Congo, au Laos ainsi qu'aux îles Comores. On nous l'assure : « Il n'a jamais nié cette partie de son histoire. Mais cela a pris fin une fois sa famille fondée ». Notre interlocuteur poursuit : « Il travaillait beaucoup dans son établissement à l'époque des faits. Cela semble tellement improbable qu'il soit lié à cela. Il avait peut-être gardé quelques contacts de son passé mais il ne les voyait que peu fréquemment ».

Pour l'heure, la vérité scientifique n'a pas encore parlé. L'ADN de René Noël concordera-t-il avec l'une des traces conservées ? « Nous n'aurons la réponse que d'ici un mois », confie une source bien informée. Notons encore que si le nom du défunt revient au cœur de l'actualité, il demeure, au même titre que les 500 autres personnes dont l'ADN a été prélevé, qu'un seul élément parmi des milliers de pages.